

Développement du thermalisme à Besançon, ses répercussions économiques - Intervention de M. BONNET, Conseiller Municipal

M. LE MAIRE : J'ai reçu trois questions orales. Ce que je souhaiterais de la part de ceux qui posent une question orale, c'est qu'ils soient plus précis afin que je sache très exactement de quoi il s'agit. La première question orale est posée par M. BONNET à qui je donne la parole.

M. BONNET : Ma première question intitulée thermalisme dépasse un peu le thermalisme mais je m'efforcerai d'être assez rapide et assez clair, ce qui évite d'avoir besoin de préciser le sujet à mon avis.

Lors du dernier Conseil, on a abordé le problème du Casino, on ne va donc pas y revenir. Aujourd'hui, le centre thermal est évoqué. Le Président CHANTELAT l'a évoqué lors de l'inauguration du Centre Dramatique National mais cela n'a absolument rien à voir avec mon intervention, je constate simplement qu'il en a parlé.

Je me demandais après le dernier Conseil Municipal si dans une ville qui a une qualité de vie reconnue, et là je vous précise que je n'essaie pas de rendre hommage à votre politique, je vous rassure, ...

M. LE MAIRE : Je n'y tiens pas du tout !

M. BONNET : ... ne pourrait-on pas chercher dans ce créneau, peut-être porteur à l'heure actuelle dans une société qui s'intéresse à la remise en forme, à la qualité de la vie, donner à notre capitale régionale cette image d'une ville où on vient pour aller mieux en en repartant et en conséquence, éventuellement apporter une activité commerciale, économique et culturelle plus forte en s'appuyant sur la remise en forme, sur le thermalisme, au-delà de ce qui est fait actuellement.

C'est une question tout à fait consensuelle ; je précise que je ne suis pas forcément bon quand je suis consensuel et mauvais quand je ne le suis pas.

M. LE MAIRE : Quel est exactement l'objet de votre question ? (Rires)

M. BONNET : Ma question précise est la suivante : peut-on éventuellement faire plus et a-t-on des projets dans ce sens pour amener des touristes à Besançon sur le principe d'une ville « qualité de la vie », on joue là-dessus mais le thermalisme est une chose, cela a été évoqué. Il y a eu des expériences privées de remise en forme qui avaient des prétentions et qui ne sont pas allées très loin. La Ville n'est pas en cause mais a-t-on des projets pour donner à notre ville l'image d'une ville où on vient faire des cures de remise en forme ? Est-ce que ce n'est pas une opportunité à saisir ? C'est une simple question.

M. LE MAIRE : J'essaierai d'y répondre aussi brièvement que possible. Pour nous la tradition du thermalisme c'est le quartier de la Mouillère. Cela remonte à 1892 avec l'installation des bains à Besançon utilisant l'eau salée qui vient de Miserey par une conduite que nous entretenons régulièrement. Mais de l'eau qui n'est pas toutefois dans des quantités indéfinies. Donc nous ne pouvons pas faire un développement de ce type de thermalisme exagéré.

Deuxièmement, les locaux ne s'y prêteraient pas. Nous avons mis en place un projet d'aménagement de l'établissement thermal en accord avec l'actuel responsable, M. HELIAS, et nous sommes en train d'effectuer 5 400 000 F de travaux. Nous avons demandé une participation à hauteur d'à peu près un million pour ce qui est de l'intérieur et le concessionnaire prendra à sa charge une partie des travaux et le renouvellement de matériel. Si bien que nous demeurons dans cette tradition thermaliste par la Mouillère et uniquement par cela. Les centres de remise en forme ne concernent pas directement la Ville. Pour nous, le développement du thermalisme se fait autour des bains, il y avait l'Hôtel des Bains et il

nous permet d'avoir un Casino, nous en avons parlé récemment. Le projet que nous réalisons actuellement nous permettra d'avoir tout un ensemble désormais, c'est-à-dire le thermalisme, le Casino, le restaurant, le Centre Dramatique National renouvelé avec des travaux extérieurs qui sont de très bonne qualité, nous avons pu le constater l'autre jour et c'est un ensemble qui peut permettre, je pense, à des touristes de venir ici à Besançon soit pour se remettre en forme, soit pour faire une cure de rajeunissement si nécessaire. J'ajouterai que le thermalisme n'est qu'une toute petite partie du projet touristique. Le tourisme ce n'est pas uniquement cela.

Dont acte.